

lut pas moins, pour exciter le zèle, qu'une énergique intervention des évêques. On la sollicite bien, même chez nous, en certains cas analogues. " Vous devez conseiller à vos paroissiens, écrivit à ses curés le vénérable cardinal Bégin, de répondre exactement aux questions posées, afin de se rendre au désir de l'autorité civile. La demande qui est faite paraît juste et raisonnable. Elle est motivée par des raisons d'intérêt public et fait simplement appel à la bonne volonté des citoyens. Elle mérite donc l'attention de tous, et il est à espérer que les fidèles de ce diocèse ne chercheront pas de fuites prétextes pour se soustraire au devoir qui incombe à tout bon citoyen. " <sup>36</sup>

#### IV

### L'EFFORT HOSPITALIER ET CHARITABLE

J'arrive à la dernière partie de ma tâche, la plus douce et, par un certain côté, la plus difficile. La plus douce, d'abord. Quelle satisfaction plus intime en effet, pour tout homme qui sent battre dans son coeur l'amour de ses frères, à plus forte raison pour un ministre du Dieu d'amour, que d'arrêter ses regards, au milieu des horreurs de cette guerre, sur la plus sublime floraison d'entreprises charitables qui se puisse concevoir ! Quel contraste, au sein de ce cataclysme effroyable, entre l'inférieure imagination des Allemands, toujours en quête d'atrocités plus raffinées, que, par une méphistophélique ironie, ils osent couvrir du prétexte d'humanité, et les évangéliques vertus qui se sont manifestées parmi les Alliés et chez quelques-uns des neutres, pour adoucir tous les maux infligés, bien au delà des nécessités de la guerre, par ces déserteurs de

---

<sup>36</sup> Lettre du 4 janvier 1917 : Cf. Lettre de Mgr Bruchési, 3 janvier.